

## PRESENTATION DE L'ÉTUDE

Afin de répondre aux obligations européennes en matière de surveillance de la qualité de l'air et conformément à notre PSQA (Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air), notre association a mis en œuvre un programme de surveillance des zones où des mesures fixes et permanentes ne s'imposaient pas. Ce programme concerne en particulier les villes picardes ayant une population comprise entre 10000 et 100000 habitants.

C'est dans ce cadre et en collaboration avec la ville de Château Thierry que nous avons réalisé une campagne de mesure de la qualité de l'air sur 4 périodes de 2 semaines entre le 12 février et le 4 novembre 2009 dans la cours du Palais des Sports.

Au cours de ces périodes, nous avons relevé les concentrations en oxydes d'azote, dioxyde de soufre, poussières (PM10), ozone et monoxyde de carbone ainsi que les paramètres météorologiques.

## LOCALISATION DU SITE DE MESURE

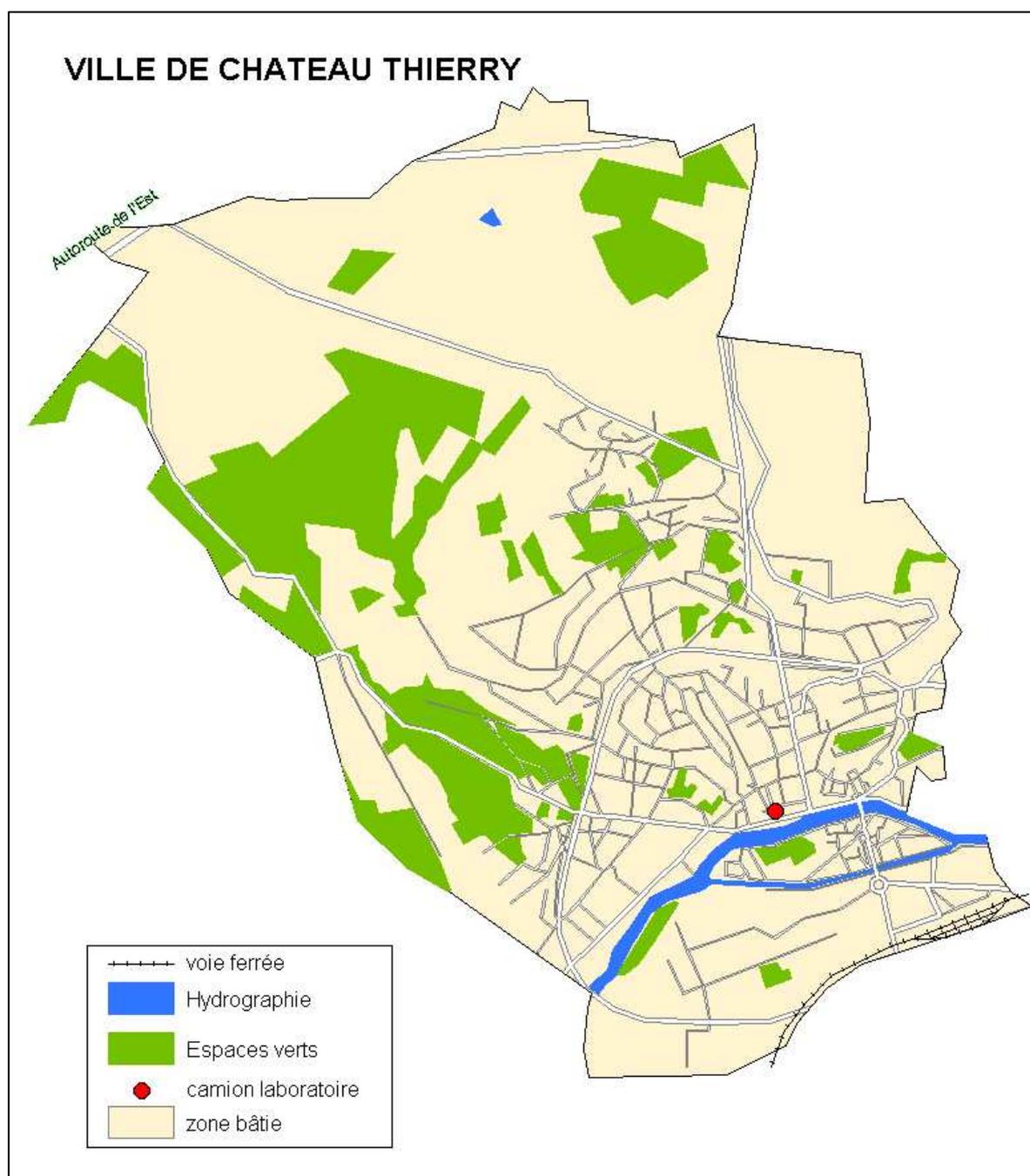
Le camion laboratoire a été implanté avenue Jules Lefebvre dans la cours du Palais des Sports. Le choix de ce site a été réalisé en collaboration avec les services de la mairie de Château Thierry.



Ce site a dû répondre à plusieurs critères :

- être représentatif de l'air inspiré par une majorité de la population,
- être suffisamment dégagé,
- être facile d'accès,
- être à bonne distance de toute source importante d'émission,
- avoir une alimentation électrique.

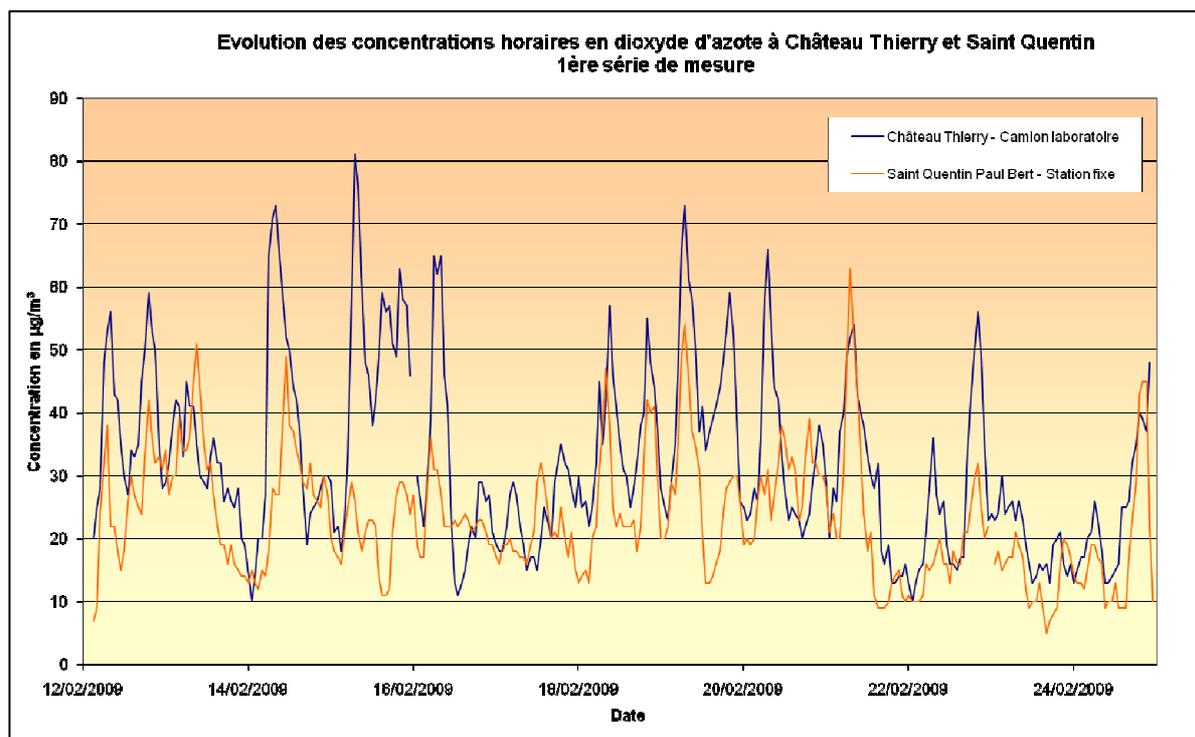
La carte ci-dessous présente l'implantation du camion laboratoire sur la commune de Château Thierry.



## RÉSULTATS

Au cours des 4 campagnes de mesure réalisées au niveau du Palais des Sports de la ville de Château Thierry durant l'année 2009, nous pouvons dire que :

- Les résultats observés en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) sont globalement supérieurs à ceux de la station périurbaine de Paul Bert à Saint Quentin pour les campagnes de février et d'octobre. La moyenne annuelle estimée à partir des 4 campagnes de mesure est inférieure à l'objectif de qualité et aux différentes valeurs limites définies dans l'article R221-1 du code de l'environnement.

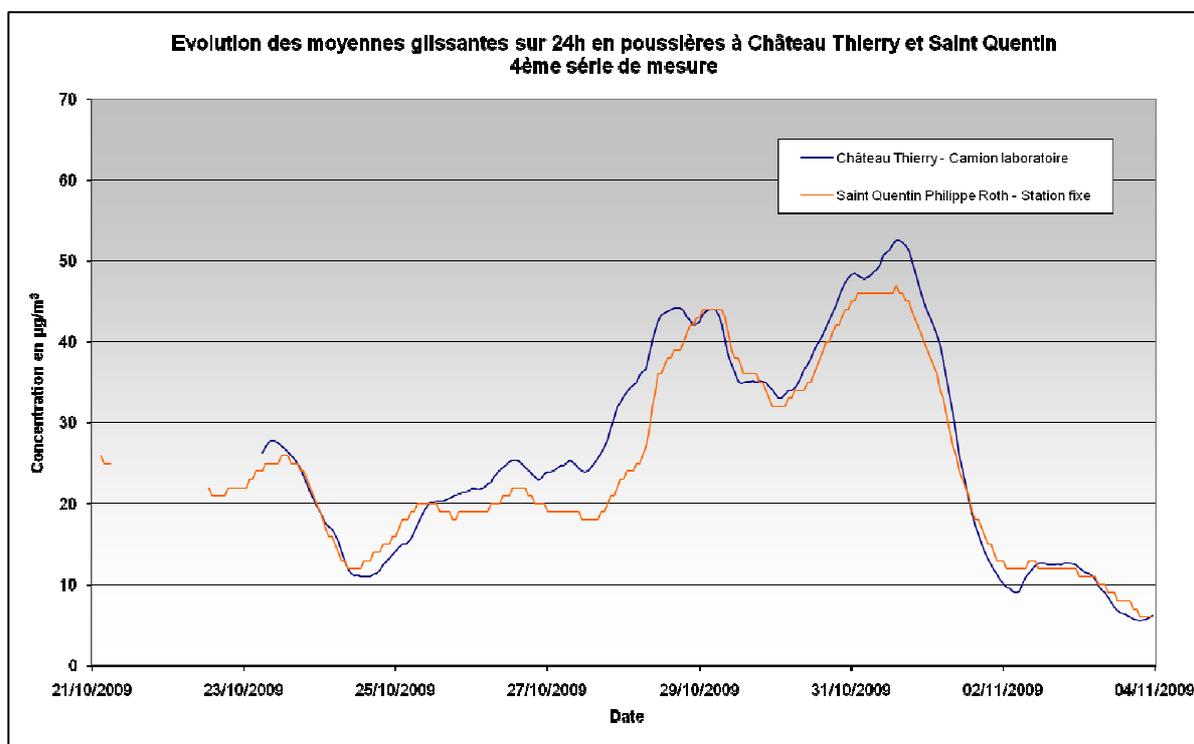


Moyenne des campagnes 2009 réalisées à Château Thierry	19 µg/m <sup>3</sup>
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Paul Bert à Saint Quentin	16 µg/m <sup>3</sup>

- Les concentrations obtenues en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) sont faibles. La moyenne annuelle estimée est très inférieure à l'objectif de qualité et aux différentes valeurs limites définies dans l'article R221-1 du code de l'environnement.

Moyenne des campagnes 2009 réalisées à Château Thierry	1 µg/m <sup>3</sup>
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de St Leu	1 µg/m <sup>3</sup>

- L'évolution des concentrations moyennes glissantes sur 24h poussières (PM10) est proche de celle de la station urbaine de Philippe Roth à Saint Quentin. La moyenne annuelle estimée est inférieure à l'objectif de qualité et à la valeur limite définis dans l'article R221-1 du code de l'environnement.

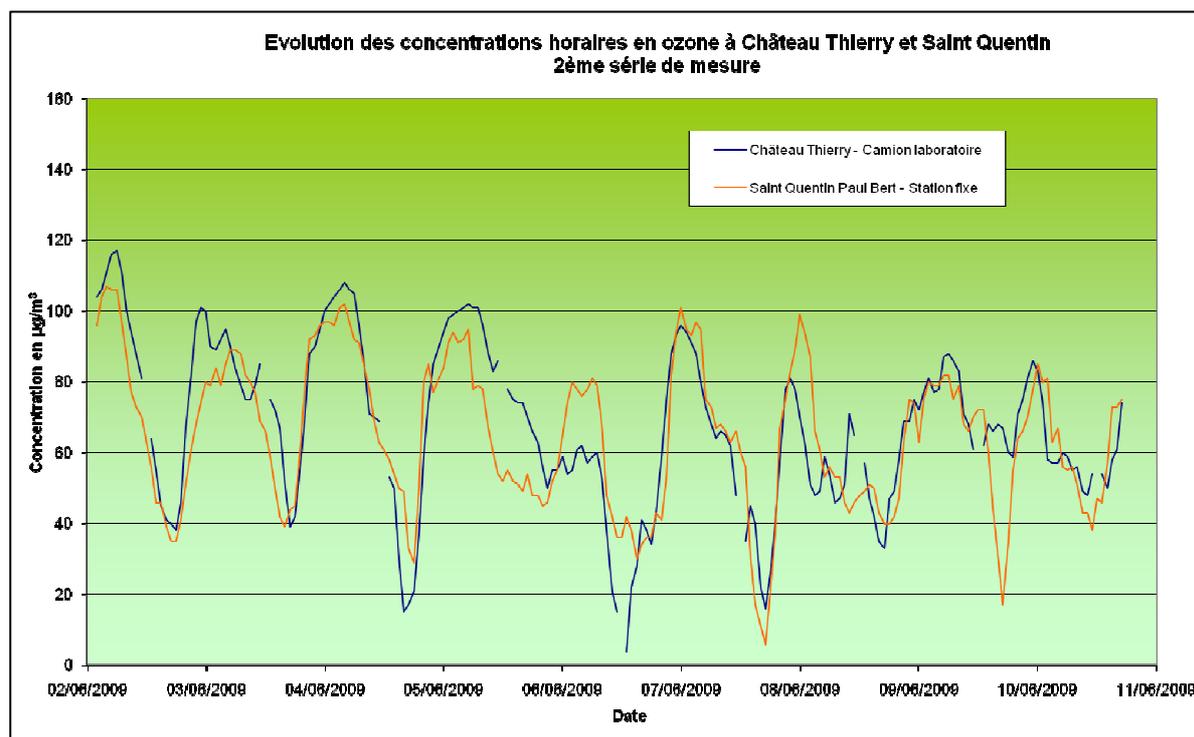


Moyenne des campagnes 2009 réalisées à Château Thierry	29 µg/m <sup>3</sup>
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Philippe Roth à Saint Quentin	29 µg/m <sup>3</sup>

- Les niveaux en monoxyde de carbone (CO) restent faibles et comparables à ceux des autres villes étudiées en 2009.

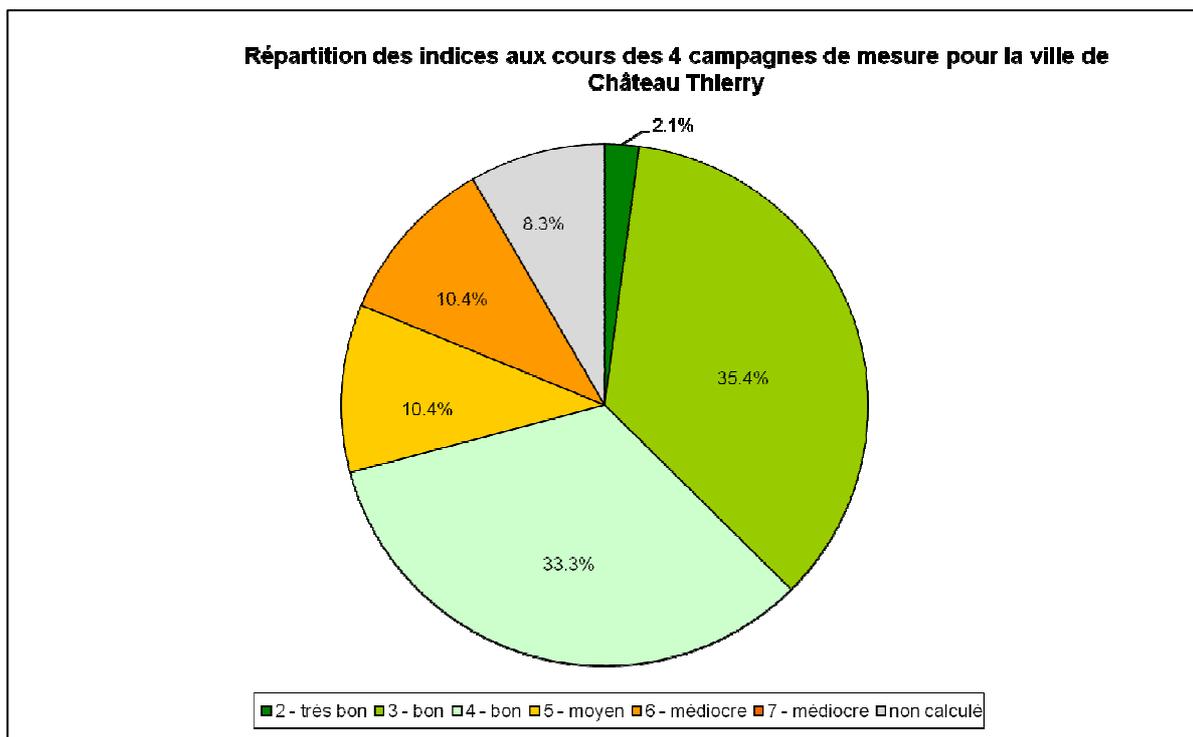
Moyenne des campagnes 2009 réalisées à Château-Thierry	0,30 mg/m <sup>3</sup>
Moyenne des campagnes 2009 réalisées à Albert	0,28 mg/m <sup>3</sup>
Moyenne des campagnes 2009 réalisées à Chantilly	0,29 mg/m <sup>3</sup>

- L'évolution des concentrations horaires en ozone ( $O_3$ ) est proche de celle de la station de Paul Bert à Saint Quentin.



- Au cours des 4 campagnes de mesure, aucun dépassement des différents seuils d'alerte n'a été constaté.

- L'Indice de Qualité de l'Air est globalement bon sur l'ensemble des campagnes de mesure.



## CONCLUSION

Les concentrations dans l'air ambiant en NO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub>, O<sub>3</sub>, SO<sub>2</sub>, CO relevées au cours de cette campagne de mesure au niveau du Palais des Sports de la ville de Château Thierry sont correctes en comparaison avec les différents seuils réglementaires en vigueur et avec les niveaux enregistrés par les stations de mesure de la qualité de l'air de Saint Quentin et Amiens.